

Le 3 octobre 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 3 octobre 2017 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENT

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller

2017-10-129 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 3 octobre 2017 à 19 h 31.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2017-10-130 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 3 octobre 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

Le 3 octobre 2017

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER LA DÉFINITION DU TERME «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ» ET DE REMPLACER AU PLAN 3 L'AFFECTATION «INDUSTRIE» DU LOT NUMÉRO 1 574 462 PAR UNE AFFECTATION «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ»
7.1.2	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-8 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 462 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN DE CRÉER LA NOUVELLE ZONE RÉSIDENTIELLE MULTIFAMILIALE Rc-1, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 506 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN D'INTÉGRER CE LOT DORÉNAVANT À LA ZONE RÉSIDENTIELLE Ra-3 ET ENFIN DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE In-2 À MÊME LE LOT 1 574 532
7.1.3	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 573-1 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 573 AFIN DE FIXER DES RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES MURS DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES
7.1.4	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER UN TARIF POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HABITATION MULTIFAMILIALE
7.1.5	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS
7.1.6	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL
7.1.7	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 636-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES
7.1.8	ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE
7.1.9	ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2017
7.1.10	RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION / MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-05-068
7.1.11	CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES / RETRAIT DE LA PORTION COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS VERTS
7.1.12	RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 2 ^E SEMESTRE 2017
7.2.3	DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION / TROISIÈME EXERCICE FINANCIER / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL 2016-2017-2018
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / MODIFICATION / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.3	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.4	DÉMISSION / TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES
7.3.5	CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.6	ENTENTE DE TRAVAIL ENTRE LA MUNICIPALITE ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITE DE TERRASSE-VAUDREUIL / MODIFICATION / AUTORISATION DE SIGNATURE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 3 octobre 2017

9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2017-10-131 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2017-10-132 7.1.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER LA DÉFINITION DU TERME «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ» ET DE REMPLACER AU PLAN 3 L'AFFECTATION «INDUSTRIE» DU LOT NUMÉRO 1 574 462 PAR UNE AFFECTATION «HABITATION DE HAUTE DENSITÉ»

Le conseiller M. Guy Jodoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'ajouter la définition du terme «Habitation de haute densité» et de remplacer au plan 3 l'affectation «Industrie» du lot numéro 1 574 462 par une affectation «Habitation de haute densité».

2017-10-133 7.1.2 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-8 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 462 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN DE CRÉER LA NOUVELLE ZONE RÉSIDENIELLE MULTIFAMILIALE Rc-1, DE DÉTACHER LE LOT 1 574 506 DE LA ZONE INDUSTRIELLE In-1 AFIN D'INTÉGRER CE LOT DORÉNAVANT À LA ZONE RÉSIDENIELLE Ra-3 ET ENFIN DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE In-2 À MÊME LE LOT 1 574 532

Le conseiller M. Guy Jodoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 572 afin d'ajuster certaines dispositions du règlement pour les habitations multifamiliales, de détacher le lot 1 574 462 de la zone industrielle In-1 afin de créer la nouvelle zone résidentielle multifamiliale Rc-1, de détacher le lot 1 574 506 de la zone

industrielle In-1 afin d'intégrer ce lot dorénavant à la zone résidentielle Ra-3 et enfin de créer la zone industrielle In-2 à même le lot 1 574 532.

2017-10-134 7.1.3 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 573-1 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 573 AFIN DE FIXER DES RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES MURS DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES

Le conseiller M. Guy Jodoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de construction numéro 573 afin de fixer des règles particulières pour le revêtement extérieur des murs des habitations multifamiliales.

2017-10-135 7.1.4 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER UN TARIF POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HABITATION MULTIFAMILIALE

Le conseiller M. Guy Jodoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'insérer un tarif pour l'émission d'un permis de construction d'une nouvelle habitation multifamiliale.

2017-10-136 7.1.5 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 633-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement concernant les chats et les chiens numéro 633 ».

ADOPTÉE

2017-10-137 7.1.6 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 642-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités numéro 642 ».

ADOPTÉE

2017-10-138 7.1.7 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 636-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 636-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement sur les nuisances – RMH 450 numéro 636 ».

ADOPTÉE

2017-10-139 7.1.8 ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité adjuge le contrat pour le déneigement du stationnement avant et arrière du bâtiment abritant le service de protection des incendies, du stationnement municipal en face de l'école et du stationnement à l'avant de l'hôtel de ville, à Déneigement Terrasse-Vaudreuil, 26, 2^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3T1, et ce, pour un montant de deux mille cinq cent vingt dollars (2 520 \$), taxes applicables non comprises, le tout tel que présenté dans son offre de service du 25 septembre 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-140 7.1.9 ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence l'entreprise Robert Daoust & Fils inc., 93, Cameron, Hudson (Québec), J0P 1H0, pour la collecte et le transport de feuilles d'automne pour l'année 2017, et ce, pour un montant de deux mille quatre cents dollars (2 400 \$), plus les taxes applicables;

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat relatif à la collecte et au transport de feuilles d'automne pour l'année 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-141 **7.1.10 RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION / MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-05-068**

CONSIDÉRANT la résolution 2017-05-068 en vue de la signature d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'en modifier le contenu;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la résolution 2017-05-068 en vue de la signature d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention soit modifiée par l'insertion, après le premier alinéa, du suivant :

« CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ayant pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-Prévention (MUT-00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle. »

ADOPTÉE

2017-10-142 **7.1.11 CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES / RETRAIT DE LA PORTION COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS VERTS**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-186 par laquelle la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a accepté la soumission déposée par Robert Daoust et Fils inc. et lui a octroyé le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus domestiques pour les années 2017, 2018 et 2019 avec option de renouvellement pour les années 2020 et 2021;

CONSIDÉRANT l'article 44 du chapitre D « Cahier des charges générales et spécifiques) du devis d'appel d'offres concernant l'implantation d'une autre collecte et les dispositions applicables à cet effet;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil informe Robert Daoust et Fils inc. du retrait de la portion collecte, transport et disposition des résidus verts au contrat à partir de 2018;

QUE les coûts du contrat à partir de 2018 soient ajustés selon les conditions du devis.

ADOPTÉE

2017-10-143 **7.1.12 RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE le Formulaire de l'usage de l'eau potable année 2016 s'inscrivant dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

DE PRENDRE acte du dépôt du rapport intitulé « Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable » année 2016, préparé et déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley.

ADOPTÉE

2017-10-144 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre dollars et seize cents (118 584,16 \$).

ADOPTÉE

2017-10-145 7.2.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 2^E SEMESTRE 2017

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* et de l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dépose au conseil des états comparatifs des revenus et charges de la Municipalité au 31 août 2016 et 2017 ainsi que les revenus et charges dont la réalisation est prévue pour l'exercice 2017 comparés au budget 2017.

2017-10-146 7.2.3 DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION / TROISIÈME EXERCICE FINANCIER / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL 2016-2017-2018

Le conseil municipal prend acte du dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le troisième exercice financier du rôle triennal 2016-2017-2018 pour une valeur totale de cent quatre-vingt-quinze millions sept cent soixante-quatorze mille neuf cents dollars (195 774 900 \$), dont une valeur imposable de cent quatre-vingt-huit millions deux cent soixante-quatre mille cent dollars (188 264 100 \$).

2017-10-147 7.3.1 SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche temporaire du personnel à la patinoire pour les activités libres offertes à la patinoire municipale, et ce, pour la période hivernale 2017-2018, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-148 **7.3.2** **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / MODIFICATION / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le contrat individuel de travail du directeur du service de sécurité incendie;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE le traitement consenti à M. Stéphane Rozon, soit établi selon les termes et conditions prévus;

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, la convention à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Stéphane Rozon.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-149 **7.3.3** **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat individuel de travail à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Sylvain Lalonde;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-150 **7.3.4** **DÉMISSION / TECHNICIEN EN PRÉVENTION DES INCENDIES**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-12-175 relative à l'engagement de M. Patrick Fiasse au poste de technicien en prévention des incendies;

CONSIDÉRANT la lettre de démission de M. Patrick Fiasse, technicien en prévention des incendies datée du 9 septembre 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la démission de M. Patrick Fiasse, technicien en prévention des incendies, et ce, à compter du 9 septembre 2017.

ADOPTÉE

2017-10-151 **7.3.5** **CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager un technicien en prévention incendie et de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat individuel de travail à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Benoit Bardier, technicien en prévention incendie;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-10-152 **7.3.6** **ENTENTE DE TRAVAIL ENTRE LA MUNICIPALITE ET LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITE DE TERRASSE-VAUDREUIL / MODIFICATION / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT la résolution 2017-09-126 relative à l'entente de travail entre la Municipalité et les pompiers de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier cette entente;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE le traitement nouvellement consenti soit établi selon les termes et conditions prévus, et ce rétroactivement au 29 septembre 2017;

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, la convention à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et les pompiers de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2017-10-153 **14.** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
3 octobre 2017 à 21 h 6.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière